

Assemblée générale du 9 avril 2005

Compte-rendu de l'assemblée générale

Le 9 avril 2005 à 10 h 30, s'ouvrait, à la Salle des fêtes de *St Hilaire*, l'assemblée générale de l'ASPC de *Ste Céronne*.



Déroulement de l'Assemblée générale

La présidente a annoncé le décès de Mme **Odette FOLLET** - mère de **Martine LEROY**- qui était membre de notre association et participait activement à la vie de la commune.

La Présidente a tout particulièrement remercié son amie **Mme Didier DOMANGE**, qui a fait un don exceptionnel à l'association en offrant la recette de la vente de bijoux confectionnés par ses soins, pour un montant de **1.270 €**. L'Association l'a nommée membre d'honneur et ce don servira à restaurer un des tableaux de l'église.

Le **rapport moral** a mis en valeur le dynamisme de cette association, née officiellement en 2003, et qui a, en 2004, recueilli **109 adhésions** représentant 150 personnes.

Le bureau de l'association avait reçu 40 pouvoirs, environ 30 membres s'étaient déplacés. M. l'**Abbé Denis MARY**, curé de la paroisse *Ste Céronne au Perche* s'était excusé de ne pouvoir être présent, ainsi que d'autres personnalités.

La **Présidente** a rappelé les **actions de l'année 2004**:

la conférence de M. **Philippe SIGURET**, sur l'histoire de la commune ;
le concert des chorales **Echollines** et **Accord Parfait** ;
les visites guidées, en juillet et août, par Mme **Françoise CHANTEPIE** ;
les **Journées du Patrimoine**, au cours desquelles, une exposition de peintures de M. **YZORCHE**, sur le thème de la **Croix**, avait été présentée dans l'église.
De nombreux courriers électroniques échangés et la mise à jour du site Internet, grâce à la compétence de M. **Yannick LUTET**. (<http://www.ste-ceronne.fr.tc> ou www.ste-ceronne.fr.tc). L'ASPC a reçu des félicitations pour ce site. **M.LUTET** signale qu'actuellement il y a 700 connexions par mois pour visiter le site, dont 30 % proviennent du Canada.

La commune a fait réaliser les travaux de restauration du clocher de l'église, par les entreprises **PAVY** et **BEQUET**.





L'Association a fait **don du coq en cuivre** qui orne le clocher.



M. **RONSSERAY**, Architecte en chef des *Monuments Historiques*, est venu faire un inventaire des travaux à réaliser dans l'église (*toiture, problèmes d'infiltrations, de fissures, électricité*). Beaucoup de travaux restent à faire, mais aucun dans l'urgence. Il faut rester vigilant et agir si besoin.

La Présidente a remercié **GROUPAMA**, qui a pris en charge 5.000 nouveaux exemplaires du dépliant de l'église. Elle a également remercié M. **Fabrice MORAND**, pour son don à la Commune et à l'ASPC, de vestiges provenant du *Mont Cacune* et du *Mont Romigny*.

Le rapport moral 2004 a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Mme **Martine LEROY**, trésorière a ensuite présenté les comptes de l'association qui font ressortir un solde positif de 11.452,53 €, au 31/12/2004.

La Présidente a rappelé que les nombreuses heures, consacrées par les membres du bureau, au fonctionnement de l'association, le sont bénévolement et que cela n'entraîne aucun frais.

Total des recettes : 13.345,32 € (dons, vente porte-clés, don **GROUPAMA**, don *Fonds Imagine* du **CREDIT AGRICOLE**, concert *Echollines* et *Accord Parfait*, intérêts...)
Total des dépenses : 1.892,79 € (fournitures de bureau, timbres, boissons pour manifestations, paiement des chorales, coq du clocher, SACEM,...).

Le rapport financier 2004 a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.



La Présidente a ensuite annoncé le programme 2005

La restauration de 3 tableaux de l'église (l'**Assomption**, la **Descente de Croix**, le **Baptême du Christ**) par **Mme LEGRAND**, spécialiste de restauration de tableaux classés. La commune financera cette opération, qui s'élèvera à **7.486,96 €**, et l'ASPC prendra en charge la part qui restera à la commune, après déduction des subventions.

La restauration du portrait de **Sainte Céronne**, tableau non classé sera effectuée par Mlle **Marianne CHOPIN** qui ne demande, à l'association, que le prix du matériel, soit **382 €** et qui fait don de son temps pour cette restauration. L'association l'en remercie vivement.

La réalisation de **20 bancs pour l'église**, d'un montant de **2.400 €**, sera faite afin d'améliorer le placement des personnes lors des différentes manifestations prévues dans l'église.

La réalisation de **cartes postales** est en cours.

La Présidente a demandé, aux membres présents, de voter pour ces réalisations. Les membres ont approuvé, à l'unanimité, ces dépenses.

La Présidente a présenté les manifestations prévues en 2005

Le Concert de l'Ecole de musique de Mortagne, le **9 avril**.

Le Concert de l'Harmonie municipale de Mortagne, le **19 juin**.

Le Concert des Musicales de Mortagne, le 3 juillet.

La Fête communale, le 17 juillet.

Les journées du patrimoine, en septembre.

La Messe paroissiale de la grande paroisse, le 6 novembre (se fera chaque 1er dimanche de novembre).

Des visites guidées par Mme **Françoise CHANTEPIE**, qui seront également proposées à l'école de **St Hilaire - Ste Céronne**, pour sensibiliser les générations futures à la conservation de notre patrimoine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.

Fin de l'Assemblée générale à 12 h 30.

Association de Sauvegarde du Patrimoine Culturel
de Ste Céronne-lès-Mortagne (ASPC)

Siège social à la Mairie de Ste-Céronne (61380)

Tél : 02.33.25.17.53 – Fax : 02.33.73.56.34

Adresse e.mail : mairie-ste-ceronne@tiscali.fr
